

Congrès AFSP Grenoble 2009

Section thématique 50 "Que faire des idées en science politique ? "

ZAGANIARIS Jean (CURAPP-CNRS, Université Picardie Jules Verne)
zaganiaris@yahoo.fr

Mobiliser les idées dans les régimes d'action : les usages de la pensée contre-révolutionnaire du XVIIIe siècle par l'Action française

"L'abstrait n'explique rien, c'est lui qui doit être expliqué; l'universel n'existe pas, seul existe le singulier, la singularité. La "singularité" n'est pas l'individuel, c'est le cas, l'événement, le potentiel, ou plutôt la répartition des potentiels dans une matière donnée. Faire la carte politique d'un individu, d'un groupe ou d'une société, ne diffère pas essentiellement : il s'agira de prolonger une singularité jusqu'au voisinage d'une autre, de manière à produire une "configuration d'événements", c'est à dire l'ensemble le plus riche ou le plus consistant possible"

G. Deleuze, *Périclès et Verdi. La philosophie de François Châtelet*

Il est actuellement admis que l'Action française est « l'héritière » de la contre-révolution du XVIIIe siècle¹. Aujourd'hui, un auteur tel que Charles Maurras est connu pour ses filiations avec les idées de Joseph de Maistre, prônant la monarchie et exécrant les valeurs et le régime issus de la Révolution française. On regroupe communément aujourd'hui tout un ensemble d'auteurs très différents sous l'appellation « la pensée contre-révolutionnaire » ou bien « la droite révolutionnaire » et on les présente sous une illusoire cohérence autour de quelques concepts fédérateurs². Toutefois, sans tordre pour autant le bâton dans l'autre sens en affirmant qu'il n'existe aucun lien entre les premières doctrines contre-révolutionnaires et la droite « révolutionnaire »³, un examen empirique des usages et des interprétations de la

¹ R. Aron, *Introduction à la philosophie politique, démocratie et révolution*, Paris, Livre de Poche, 1997, pp. 26-27 ; P. Birnbaum, *La France aux Français*, Paris, Seuil, 1993, pp. 55-59 ; P. Burrin, "Le fascisme", in J. F. Sirinelli, *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, vol. 1, surtout pp. 623-638 ; A. Chebel d'Appollonia, *L'extrême droite en France. De Maurras à Le Pen*, [1988], Bruxelles, Complexe, 1996, pp. 20-31 ; M. Winock "L'héritage contre-révolutionnaire", M. Winock (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Seuil, 1993, pp. 17-49 ; Z. Sternhell, *Les anti-Lumières, du XVIIIe siècle à la guerre froide*, Paris, Fayard, 2006.

² Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire, 1885-1914, les origines françaises du fascisme*, [1978], Paris, Gallimard, 1997.

³ Comme l'a fait par exemple E. Nolte, en dissociant radicalement la pensée maistrienne et celle du mouvement monarchiste dirigé par Maurras, voir "L'Action française", in *Le fascisme dans son époque*, Paris, (trad. fr.), Julliard, 1970, vol. I, pp. 103-104 et p. 117 ; voir aussi voir aussi F. Furet, E. Nolte, *Fascisme et communisme*, Paris, Plon, 1998, p. 117.

pensée de Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald par ce mouvement politique montre le caractère problématique de ce rapprochement.

Il ne s'agit ni de construire une filiation rétrospective entre la contre-révolution du XVIIIe et celle du XIXe siècles en se basant notamment sur une adhésion commune à l'égard de la monarchie⁴, ni de déconstruire un « rapport d'intimité » qui a existé de manière effective entre ces deux courants, en soulevant l'objection selon laquelle Maurras ou tel autre acteur aurait mal lu Joseph de Maistre. Notre approche ne consiste pas à aborder l'Action française à partir d'un résultat final qui serait celui de son positionnement en tant que mouvement monarchiste et en tant qu'héritière auto proclamée, entre autres, de la pensée contre-révolutionnaire du XVIIIe siècle. Lors de notre thèse de doctorat⁵, nous avons plutôt essayé d'effectuer une analyse processuelle des interprétations et des usages dont des auteurs tels que Joseph de Maistre ou Louis de Bonald ont fait l'objet, depuis la genèse de cette organisation dans le contexte du procès Dreyfus jusqu'au régime de Vichy, et d'étudier l'émergence atypique d'un type de *contre-révolution*, en explicitant la nature des *discours* que les acteurs de l'Action française ont employé afin de justifier le bien fondé de leur entreprise politique à tel ou tel moment de leur histoire. L'intérêt de l'histoire des idées, pour reprendre Michel Foucault, n'est pas tant de commenter un texte ou bien de parler de la manière dont on commente un auteur mais plutôt de comprendre ce que le commentateur a créé lorsqu'il utilise un écrit, qu'il n'a d'ailleurs pas forcément lu⁶. Il ne s'agit donc pas de savoir si l'Action française est l'héritière de la contre-révolution du XVIIIe siècle mais plutôt de comprendre comment les idées de contre-révolutionnaires tels que Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald ont été utilisées au sein d'un mouvement monarchiste évoluant entre la fin du XIXe et le milieu du XXe siècle. En d'autres termes, l'important n'est pas de chercher si l'Action française a bien ou mal interprété les idées de Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald mais plutôt de comprendre comment celles-ci ont été mobilisées au sein des registres d'action contre-révolutionnaires d'un mouvement monarchiste. Pour illustrer cela, notre texte évoquera à partir de la genèse de l'Action française, les premiers usages de la pensée de Joseph de Maistre, en se basant principalement sur le dépouillement intégral des revues de l'Action française.

Celle-ci s'est constituée dans un univers ayant connu le passage d'un répertoire de mobilisation fondé sur l'offre de biens privés à un répertoire de mobilisation constitué par une offre de biens publics tels que les discours partisans et les images de représentation de l'avenir⁷. Pour exister politiquement, elle devait construire un argumentaire spécifique lui

⁴ Il ne s'agit non plus d'inventer des filiations entre la pensée de J. de Maistre et d'autres auteurs qui lui sont éloignés ; Aussi brillant soit leur manuel d'histoire des idées, nous ne pouvons souscrire à la thèse de P. Braud et F. Burdeau, rapprochant J. de Maistre de Soljenitsyne, sous prétexte que ces deux auteurs avaient fait référence au châtement divin ; voir *Histoire des idées politiques depuis la Révolution*, Paris, Montchrestien, 1992, p. 512 : "Retrouvant à sa manière l'explication providentialiste d'un Joseph de Maistre, Soljenitsyne fait de la société concentrationnaire communiste un châtement envoyé par Dieu pour punir les hommes de leur dépravation, et, en même temps, l'amorce de leur rédemption.". S. Rials dissocie J. de Maistre de C. Maurras mais c'est pour le rapprocher également de Soljenitsyne ; voir S. Rials, "Lecture de Joseph de Maistre", in *Révolution et Contre-révolution*, Paris, DUC/Albatros, 1987, p. 31

⁵J. Zaganiaris, « A propos de « l'intimité » entre la contre-révolution théocratique et les totalitarismes, interprétations et usages de la pensée de J. de Maistre (XIXe-XXe siècle) », dirigée par P. Laborier, Université de Picardie Jules Verne, 14 juin 2004. ; cette thèse a été publiée, J. Zaganiaris, *Spectres contre-révolutionnaires, interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁶ M. Foucault, "Qu'est-ce qu'un auteur?", *Dits et écrits, 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, vol. I, pp. 805-806 ; "Nietzsche, la généalogie, l'histoire", [1971], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. II ; *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

⁷ Michel Offerle, « Mobilisation électorale et invention du citoyen. L'exemple du milieu urbain français », in Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, Paris, PFNSP, 1985, p. 167 ; sur le contexte global où évoluait l'Action française, voir Eugen WEBER, *L'Action française*, [1962], (trad.fr.), Paris, Pluriel, 1985.

permettant de se positionner dans le champ politique et se distinguer de ses autres concurrents, y compris au sein du camp des anti-dreyfusards, sans pour autant désingulariser la nature de sa lutte afin de pouvoir être capable d'une certaine montée en généralité⁸. Si l'Action française souhaite se présenter comme un mouvement contre-révolutionnaire monarchiste, elle ne peut, à long terme, *faire l'économie* du recours à la pensée de Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald. En même temps, ce n'est pas tant dans le passé mais plutôt dans les enjeux politiques du présent, au sein desquels elle compte bien participer, qu'elle est allée chercher des ressources symboliques pour construire la nature de ses discours. Les interprétations et les usages de Joseph de Maistre et de Louis de Bonald sont indissociables des données contextuelles de l'époque où sont réceptionnés les textes ainsi que des variables sociologiques ou bien de la trajectoire biographique des lecteurs. Si, comme l'a indiqué Pierre Bourdieu, c'est la structure même du champ, fonctionnant comme un marché avec une offre et une demande spécifique, qui conditionne la forme de l'expression des individus qui évoluent en son sein⁹, il est clair également que les interprétations et les usages que l'on fait d'un auteur dans ce même champ doivent être désubstantialisés et ne pas être réduits à des enjeux et des intérêts¹⁰.

Un héritage difficile à assumer

L'utilisation de la pensée maïstrienne par l'Action française s'inscrit dans un processus dynamique et contradictoire, impulsé par des acteurs hétérogènes. Il serait critiquable de réduire les rapports entre Joseph de Maistre et cette organisation monarchiste à l'utilisation qu'en avait fait Charles Maurras dans ses principaux livres. D'autres intellectuels moins connus avaient également eu recours aux idées de ce contre-révolutionnaire savoyard et d'une manière parfois fort différente de celle employée par l'auteur de *Kiel et Tanger*.

L'objectif de cette partie consiste, d'une part, à identifier les intellectuels qui avaient utilisé les écrits de Joseph de Maistre au sein de l'Action française ; d'autre part, il s'agit de comprendre ce que ces auteurs étaient allés chercher dans la pensée maïstrienne et de rendre compte des idées nouvelles qui avaient été produites à partir de l'utilisation de ses textes. Pour cela, la consultation des archives journalistiques pouvait permettre à l'historien des idées de concrétiser son propos en désubstantialisant le collectif auquel il s'intéresse. L'Action française n'est pas un bloc homogène mais une "nébuleuse" dont il faut reconstituer la complexité. La question n'est plus seulement de savoir si celle-ci est l'héritière ou non de la pensée maïstrienne mais, pour reprendre une problématique chère à Lucien Goldmann, pourquoi a-t-elle subi précisément cette influence à telle ou telle époque déterminée de son histoire¹¹. Les premiers numéros du bimensuel de l'Action française montrent les nombreux silences au sujet de la pensée maïstrienne. Entre 1898 et 1901, les fondateurs de ce mouvement anti-dreyfusard, notamment Henri Vaugeois, ne s'étaient pas référés aux écrits de Joseph de Maistre pour délimiter le cadre théorique de leur doctrine politique. Ce n'est qu'à partir de 1902, suite à la parution de l'article de Charles Maurras, que Joseph de Maistre allait *devenir* une influence de l'Action française.

⁸ D. de Blic, « La sociologie politique et morale de Luc Boltanski », *Raisons politiques*, 3, 2000.

⁹ P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points Seuil, 2001, p. 344.

¹⁰ P. Bourdieu précise dans *Les règles de l'art* sa volonté de rompre à la fois avec « l'histoire traditionnelle de l'art qui succombe sans combat au fétichisme du nom du maître dont parlait Benjamin » et « l'histoire sociale de l'art », limitant son approche aux seules analyses des conditions sociales de production des œuvres et ne se posant pas la question de la contribution des destinataires ou des commanditaires à la création de la valeur de l'œuvre et du créateur ; voir p. 376.

¹¹ L. Goldmann, *Sciences humaines et philosophie*, Paris, Daniel Gontier, 1966, p. 97-98.

Celle-ci est née dans le contexte de l'affaire Dreyfus. S'il est difficile de la situer dans le clivage "gauche/droite" qui sépare la nature des partis politiques, elle s'était affichée dès le départ dans le camp des anti-dreyfusards. A la fin de l'année 1898, un certain nombre de personnalités avait fondé la Ligue de la Patrie française, destinée à s'opposer aux défenseurs de Dreyfus et à la Ligue des Droits de l'Homme. C'est par le biais de cette association d'"intellectuels" qu'allait éclore l'Action française en juin 1899. Son apparition dans le champ politique doit être située entre l'arrêt de la Cour de cassation du 3 janvier 1899, cassant le premier jugement de Dreyfus, et celui du nouvel arrêt du Conseil de guerre le 9 septembre 1899. C'est au moment où la Ligue de la Patrie française allait perdre considérablement ses prérogatives que l'Action française avait entamé son apparition dans le champ politique. Si certains des membres de la Ligue pensaient qu'il fallait poursuivre le combat contre les valeurs dreyfusardes, emblématiques de la décadence qui régnait au sein de la III^e République, force est de constater que les points de vue étaient loin de se réunir autour d'un consensus.

Au printemps 1898, affligés par ce qu'ils considéraient être "*les malheurs de la Patrie*", Maurice Pujo (1872-1955) et Henri Vaugois (1864-1916) avaient fondé le Comité d'Action française en prévision des élections qui devaient avoir lieu cette année¹². Le premier avait 26 ans et dirigeait une revue intitulée *L'Art et la Vie*. Le second avait 34 ans et enseignait la philosophie. Animé d'un patriotisme jacobin, il était assez proche des radicaux. Le manifeste de ce comité avait été publié dans *L'Eclair* du 19 décembre 1898, sous la forme d'une lettre dans laquelle Maurice Pujo invitait les intellectuels anti-dreyfusards à rejoindre le mouvement. L'objectif du Comité d'Action française était le suivant : "*refaire la France républicaine et libre, un Etat aussi organisé à l'intérieur, aussi fort à l'extérieur qu'elle l'a été sous l'Ancien Régime, sans qu'il y ait à recourir aux formes du passé, car on ne fait rien avec les morts*"¹³. Comme nous pouvons le voir, pour l'instant, il n'est pas encore question ni de monarchisme, ni de contre-révolution.

D'une part, il s'agissait de refaire une France aussi forte que celle de l'Ancien régime. Mais d'autre part, le mouvement n'était pas anti-républicain. A la fin du XIX^e siècle, c'étaient les valeurs et le régime républicains qui étaient devenus conservateurs et non pas la contre-révolution¹⁴. Cette nouvelle dimension contenue dans la pensée contre-révolutionnaire sous-entendait qu'elle rentrait désormais dans le cadre des logiques d'action¹⁵. Elle réagissait contre la décadence de la modernité par le biais de méthodes actives. Contrairement à celle du XVIII^e siècle, elle n'attendait pas que ce soit la Providence qui se charge de détruire le régime républicain. Elle entendait au contraire profiter de la "crise de légitimation" traversée par le système politique pour agir contre lui et en finir avec la décadence qu'il sécrétait¹⁶.

¹² Sur le contexte d'émergence du comité de l'Action française, voir F. Huguenin, *A l'école de l'Action française, un siècle de vie intellectuelle*, Paris, J. C Lattès, 1998, pp. 31-39; E. Weber, *L'Action française*, Paris, Pluriel, 1985, pp. 33-50.

¹³ Voir sur ce point, V. Nguyen " Charles Maurras et l'Affaire: Une crise de l'identité française", in G. Leroy, *Les écrivains et l'affaire Dreyfus*, Paris, PUF, 1993, p. 138.

¹⁴ J-P Azéma et M. Winock ont montré cet aspect au sein de la Troisième République à travers la phrase énoncée par Thiers: "*La République sera conservatrice ou elle ne sera pas*", voir *La troisième République*, Paris, Pluriel, 1978, pp. 68-69 et pp. 78-80; sur la nature "conservatrice" de la République, voir également C. Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, [1982], Paris, Tel Gallimard, 1994, surtout pp. 214-220.

¹⁵ Sur ce point, voir L. Boltanski, *L'Amour et la Justice comme compétence. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, pp. 15-27.

¹⁶ Sur la "crise de légitimation" de l'Etat, voir J. Habermas, *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, [1973], (trad. fr.), Paris, Payot, 1978, pp. 70-73. Celui-ci montre que la rationalité instrumentale mise en place par l'Etat pour l'aider dans ses processus de décision n'est pas exempte de contradictions. Ce sont ces dernières qui, lorsqu'elles acquièrent une certaine proportion, remettent en cause la légitimité de la structure étatique.

Toutefois, la France qui devait être reconstituée au sein du Comité d'Action française était avant tout républicaine et non pas monarchiste. Le désir de rétablir la monarchie et les arguments visant à justifier ce retour allaient venir après 1901. Il serait par conséquent illusoire de penser les rapports entre la pensée maistrienne et l'Action française en se référant au monarchisme de ce mouvement comme une donnée acquise par avance¹⁷. Au contraire, ce n'est que socialement que ces régimes d'action alimentés par des références à la contre-révolution du XVIIIe siècle vont se construire. C'était à travers la critique contre ce qu'ils percevaient être la triste réalité de la IIIe République, décadente, instable et corrompue, et non pas en raison d'une attirance pour la royauté, que cette organisation contre-révolutionnaire s'était constituée. Cet aspect est important pour comprendre la manière dont le discours maistrien allait être progressivement intégré dans les doctrines de l'Action française. Ses protagonistes n'étaient pas des contre-révolutionnaires qui allaient réagir contre un événement révolutionnaire mais des républicains radicaux qui entendaient combattre par les armes de la "critique" ce qu'ils percevaient être la corruption et la décadence de la IIIe République.

Ce n'est pas entièrement un hasard si en 1899, certains intellectuels marginalisés au sein de la Ligue de la Patrie française à cause de leur radicalisme avaient pu envisager, à partir du Comité d'Action française, le projet de création d'un mouvement autonome afin de faire davantage entendre leurs idées dans la sphère publique¹⁸. C'est à ce type de groupe qu'allait se joindre Charles Maurras (1868-1952). En dépit de son entrée remarquée dans la lutte entre dreyfusards et anti-dreyfusards, le statut de ce monarchiste au sein de la Ligue de la Patrie française était celui d'un simple adhérent, loin de jouer pour l'instant un rôle déterminant dans la nature théorique de cette entreprise politique¹⁹. Le projet de créer un organe indépendant de la Ligue de la Patrie française rentrait davantage dans des logiques de radicalisation de la lutte contre les principes dreyfusards que dans le but d'une restauration des valeurs idéologiques de l'Ancien régime. Ceci montre que dès le début, l'héritage de la pensée maistrienne n'est pas un élément fondamental dans la construction de l'Action française. Son émergence est due aux impératifs du contexte et à la nature du message que voulaient publiquement énoncer ses initiateurs, notamment contre leurs adversaires dreyfusards, mais aussi contre le modérantisme de certains conservateurs anti-dreyfusards dont ils voulaient être dissociés. Le fait de s'auto-positionner comme un mouvement royaliste au sein de l'espace politique de la IIIe République et d'utiliser la pensée maistrienne (mais aussi celle de Bonald) allait être le résultat d'un processus évolutif et non pas une donnée immédiate.

N'ayant eu aucun succès lors du scrutin en vue duquel il avait été créé en 1898, le Comité d'Action française allait provisoirement languir en attendant une autre réactivation. En janvier 1899, Henri Vaugois avait rencontré pour la première fois Charles Maurras, âgé de trente ans. Ce dernier souhaitait créer un journal de doctrine où étaient exprimées les idées de l'aile dure de l'anti-dreyfusisme. Tous les deux souhaitaient écarter leur production littéraire de la respectabilité prônée par un journal tel que *La Patrie française* (le journal de la Ligue de la Patrie française), désireux de rester politiquement neutre, et, par-dessus tout, d'éviter les

¹⁷ Sur le fait d'aborder les processus sociaux en laissant de côté leur aboutissement pour mieux suivre leur déroulement et leur dynamique interne, voir M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 20 ; voir aussi "Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la "Révolution fasciste", *Revue française de sociologie*, XXX, (3/4), 1989.

¹⁸ La création de l'Action française était un "coup" tenté par ses protagonistes au sein du contexte de "crise" caractérisé par l'affaire Dreyfus ; sur les logiques de "coups" au sein des crises, voir M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op. cit., pp. 21-22.

¹⁹ Sur l'entrée de Charles Maurras dans l'affaire Dreyfus, voir P. Birnbaum, "Affaire Dreyfus, culture catholique et antisémitisme", in M. Winock, *Histoire de l'extrême droite en France*, op. cit., pp. 98-99; J. Grondeux, "L'affaire Dreyfus et le surgissement de Charles Maurras dans la vie politique", in M. Leymarie, *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 1998, surtout pp. 126-127.

violences de langage susceptibles de mettre en danger les carrières politiques ou littéraires²⁰. Ils avaient entrepris alors de rassembler les fonds nécessaires pour lancer un journal et avaient commencé à mettre sur pied leur propre organisation. Le 20 juin 1899, au cours d'une réunion publique de la Ligue de la Patrie française, Vaugois avait annoncé le lancement de l'Action française. Le premier numéro de ce mouvement était paru le 10 juillet, sous la forme d'une petite revue grise.

En s'intéressant à la personnalité des membres fondateurs de l'Action française, il apparaît que le désir d'exprimer un message politiquement *intempestif* au sein de la vie politique de la IIIe République était très fort. A cause de son monarchisme, Maurras était un "marginal" au sein de la Ligue de la Patrie française. Son rejet des valeurs républicaines était dominé par le modérantisme de "célébrités" telles que Ferdinand Brunetière. La création d'un organe de presse et d'une organisation un peu plus active que la Patrie française était tout d'abord liée à un enjeu politique important. Pour les membres les plus radicaux de la Ligue de la Patrie française, elle représentait une manière de continuer d'exister "publiquement" dans l'arène politique sans avoir à se rallier à aucun consensus ou compromis autour des opinions dominantes²¹. Il ne s'agissait pas encore de remettre en cause les valeurs républicaines du régime car seuls Maurras et Frédéric Amouretti étaient des monarchistes avoués parmi les initiateurs de l'Action française. Au moment de sa création, les intellectuels de l'Action française étaient à la fois attachés (sauf pour Maurras) à l'héritage de 1789 et profondément hostiles à la IIIe République. De ce point de vue, ils étaient susceptibles effectivement d'être attentifs aux idées de Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald. Mais d'autre part, le but de leur existence dans le champ politique n'était pas de retourner vers l'Ancien régime mais plutôt de changer la société actuelle par le biais de l'action. Dans le premier numéro de la revue grise de l'Action française (10 juillet 1899), le discours de Vaugois commençait par une assertion prudente :

*"Tout ce que nous pouvons dire à cette heure, c'est que notre disposition d'esprit n'est point amère; qu'elle n'est pas faite de rancunes, de haines stériles, ni même de regrets; et que l'Action française, telle que nous la concevons n'est pas tournée vers le passé mais vers l'avenir. Aussi bien n'est-ce point précisément pour protester que nous nous sommes réunis, - mais pour nous faire comprendre, aimer et suivre, s'il se peut"*²²

Cet article constituant l'unique texte du premier numéro de la revue grise de l'Action française est la retranscription de la conférence tenue par Henri Vaugois le 20 juin 1899 à la salle de la rue d'Athènes. C'est à travers elle qu'était énoncée la naissance de l'Action française devant les membres de la Ligue de la Patrie française. Par conséquent, il fallait ménager les sensibilités de l'auditoire et nuancer les positions radicales des membres qui composaient ce nouveau mouvement. Toutefois, à la fin de la conférence, Henri Vaugois terminait en affirmant de manière sibylline que l'Action française était, en quelque sorte, "*l'action*" appliquée "*à la crise politique présente*".

Si son discours était celui d'un conservateur désenchanté par le monde moderne, ce n'était pas pour autant celui d'un individu résigné. Ses propos avaient pour finalité l'action, à travers

²⁰ Sur le caractère modéré de la Ligue de la Patrie française, voir C. Charles, *Naissance des "intellectuels"*, Paris, Minuit, 1990, pp. 211-212 et J. P. Rioux, *Nationalisme et conservatisme: la Ligue de la patrie française*, Paris, Beauchesne, 1977, p. 30 et pp. 40-41.

²¹ En publiant son article célèbre "Le premier sang", les 6 et 7 septembre 1898, dans *La Gazette de France*, Charles Maurras avait été reconnu (notamment par Barrès) comme un personnage public. Toutefois, en se joignant à la Ligue de la Patrie française, cette dimension publique du discours maurrassien était en train de décliner. Le fait de créer un organe de presse indépendant et radical était une occasion de se repositionner au sein de la sphère publique.

²² Conférence faite le 20 juin 1899 par M. Henri Vaugois, secrétaire adjoint de la Patrie française, à la salle de la rue d'Athènes, sous la présidence de M. De Mahy, député de la Réunion, *RAF (Revue d'Action française)*, 10 juillet 1899, p. 9.

laquelle il était possible d'en finir avec la décadence de la IIIe République. Dès lors, ce type de radicalisme aurait pu le prédisposer *a priori* à être séduit par la manière dont Joseph de Maistre, à travers un style incisif, s'était opposé à la Révolution française. Une filiation s'imposerait presque d'elle-même entre la vision tragique que Joseph de Maistre établit vis-à-vis des événements révolutionnaires et l'antisémitisme radical de Vaugeois dans son combat contre les valeurs universelles des droits de l'Homme et contre l'héritage politique de la Révolution. Toutefois, après avoir dépouillé les bimensuels et les quotidiens de l'Action française, nous avons constaté qu'Henri Vaugeois n'avait jamais cité les idées maistriennes dans ses écrits journalistiques. Selon nos connaissances, que ce soit dans la revue grise ou bien dans les quotidiens, le nom de Joseph de Maistre n'est jamais apparu sous sa plume. Cette absence n'est pas le fruit d'une méconnaissance. Henri Vaugeois avait lu les écrits de Joseph de Maistre²³. Par contre, celui-ci ne souhaitait visiblement pas rendre publique son utilisation de la pensée maistrienne. Il ne croyait pas à un royalisme d'obédience catholique et le monarchisme auquel il avait adhéré après 1901 était un "royalisme de raison"²⁴.

Ce n'est pas à partir des idées maistriennes sur la Révolution française qu'il avait forgé une argumentation contre la IIIe République. Les références théoriques de Henri Vaugeois étaient beaucoup plus tournées vers Renan que vers la contre-révolution du XVIIIe siècle²⁵. Dans *La Réforme intellectuelle et morale*, Ernest Renan voyait les raisons de la décadence inaugurée par la défaite de Sedan dans l'héritage de 1789 et avait prôné avec virulence un retour à la monarchie. En même temps, si Renan ne citait pas Bonald ou Joseph de Maistre dans son ouvrage, il transposait sur sa conception de la défaite de Sedan le cœur des idées de la contre-révolution du XVIIIe siècle qui avait proposé des remèdes similaires face aux événements de la Révolution française²⁶. Bien qu'en 1899 il n'ait pas encore proclamé son monarchisme et son rejet de 1789, Henri Vaugeois semblait s'inscrire dans cette tradition contre-révolutionnaire ouverte par Renan mais en intégrant un élément nouveau: l'action revendiquée contre le régime de la IIIe République²⁷. Sans vouloir réifier la lecture d'Henri Vaugeois en la réduisant à sa dimension stratégique, alors que le fait d'utiliser ou non un auteur relève également de la contingence, de l'intérêt pour des idées qui sont arrivées à séduire ou bien encore des effets de mode, il est possible d'avancer certains arguments qui expliqueraient, en partie, ces silences au sujet de la pensée maistrienne. Tout d'abord, en 1899, Henri Vaugeois n'avait aucun attachement vis-à-vis de la monarchie. Il n'avait aucune raison d'utiliser un auteur qui avait fait l'apologie de la royauté pour élaborer ses propres critiques à l'encontre de la IIIe République. Ensuite, comme le montrent les titres des premières revues grises, la franc-maçonnerie était vigoureusement attaquée par l'Action française, notamment par Copin

²³ Voir la lettre que Lur-Saluze lui avait adressé et qui avait été publiée dans la revue grise; "Lettre de Lur-Saluze", *RAF*, 15 avril 1905, p. 85 "Nous avons oublié, disiez-vous le mot si profond, si plein, de Joseph de Maistre, rappelant à nos pères que la constitution d'un peuple ne s'invente pas mais se découvre dans son histoire".

²⁴ H. Vaugeois, "Lettre à un professeur", *RAF*, 1 avril 1903, p. 5 : "Je voudrai donc simplement que toi et tes collègues, vous prisiez la peine de nous interroger quelquefois, nous autres royalistes de raison tout à fait "laïque", sur les inductions, déductions et expériences qui nous ont conduit à réclamer le Roi en vertu de notre nationalisme, c'est-à-dire de voir la Nation vivre ou revivre".

²⁵ Sur un usage explicite de Renan par H. Vaugeois, voir surtout "Notes politiques", *RAF*, 15 décembre 1900.

²⁶ E. Renan, *La réforme intellectuelle et morale*, [1871], Paris, Complexe, 1990. Si Renan ne cite pas de Maistre ou Bonald, nous voyons surgir, avec quelques différences, certaines de leurs idées telles que le retour à la monarchie (pp. 8-12, p. 69), le rejet de la Révolution française (p. IX, p. XIII, p. 40), de Rousseau (p. 7), du rationalisme (pp. 103-104) et du matérialisme (p. 37, p. 82, p. 116) ou bien leur souhait d'une régénération radicale (p. 2, p. 111). Sur le rapport ambigu de Renan vis-à-vis de la IIIe République, voir P. Birnbaum, *La France aux Français*, op. cit., pp. 123-140

²⁷ Renan écrit dans *La réforme intellectuelle et morale*: "A aucun prix ne faisons de révolution, cessons de croire que nous avons en Europe le privilège de l'initiative" (p. 65). Cette perspective n'est ni celle de Vaugeois, ni celle adoptée l'Action française dans ses attaques contre le régime républicain.

Albancelli. A cette époque, le passé maçonnique de Joseph de Maistre n'était inconnu de personne et rendait ainsi son utilisation critiquable au sein des revues de l'Action française. Le discours légitimant l'existence dans l'espace politique était soumis à des *contraintes* dont les acteurs ne pouvaient s'affranchir²⁸. Il aurait été ridicule d'exprimer publiquement un anti-maçonnisme farouche et se réclamer en même temps d'un membre des loges mystiques de Chambéry, qui de plus à cette époque là faisait l'objet de publication qui insistait longuement sur son appartenance à la Franc-maçonnerie. Les propos de Vaugeois n'entendent pas affirmer leur attachement à l'héritage contre-révolutionnaire du XVIIIe siècle. En 1899, c'est celui d'un républicain anti-dreyfusard souhaitant réagir contre la décadence de la IIIe République :

*"Nous sommes beaucoup de jeunes républicains d'éducation et d'aspiration que déchire aujourd'hui une sorte de lutte, d'antinomie, entre deux besoins de leur esprit et de leur raison: besoin d'ordre, d'autorité, de force gouvernementale, et c'est le fond de l'esprit réactionnaire, c'est la vérité de la monarchie ; et besoin de liberté, de progrès, d'ouverture vers l'avenir, c'est le fond et la vérité de l'esprit républicain. La république actuelle ne satisfait ni l'un ni l'autre de ces besoins"*²⁹

Entre 1899 et 1900, il s'agissait d'évoquer l'âge d'or du régime monarchique contre la société décadente et non de rechercher parmi les contre-révolutionnaires du XVIIIe siècle des éléments de pensée justifiant la substitution de la royauté à la République. La création de l'Action française s'était traduite tout d'abord par des idées qu'il s'agissait de faire exister par écrit dans la sphère publique. Les intellectuels qui avaient édifié ce mouvement étaient pris entre la recherche d'un consensus pour consolider leur combat contre l'ennemi dreyfusard et l'impossibilité entre extrémistes et modérés de s'entendre sur les moyens de la lutte au sein du camp anti-dreyfusard.

Entre le moment où se forme l'Action française (1899) et celui où elle est dissoute au moment de la Libération (1945), la pensée maistrienne est à la fois utilisée par un mouvement contre-révolutionnaire qui apparaît dans une conjoncture non révolutionnaire, tout en représentant un héritage symbolique auquel ne peut déroger une organisation politique soucieuse d'être reconnue publiquement comme le principal adversaire du régime républicain. Dès lors la question n'est plus tellement de rechercher les ressemblances et les différences entre les idées prônées par Joseph de Maistre contre la Révolution française et la doctrine élaborée par les intellectuels de l'Action française contre l'héritage intellectuel et politique de 1789. Ce qu'il faudrait plutôt se demander, c'est, d'une part, quelles sont les raisons qui *justifient* le recours à la pensée maistrienne ou bien rendent *critiquable* son utilisation, et d'autre part, quelle légitimité le renoncement ou bien le recours à la pensée maistrienne étaient susceptibles de donner aux énoncés discursifs que les différents acteurs de l'Action française souhaitaient rendre public au sein du champ politique. Ce double questionnement nous conduit à étudier les pratiques des acteurs qui utilisent le nom et les textes de Joseph de Maistre au travers des régimes d'action qui sont les leurs . N'est-il pas possible d'aborder la lecture et l'utilisation de la pensée maistrienne au sein de l'Action française à travers les logiques d'action employées par ce mouvement pour justifier son existence au sein du champ politique et pour critiquer l'héritage de la Révolution française? Compte tenu des différentes *contraintes* auxquelles l'Action française allait être confrontée tout au long de son existence, l'utilisation des textes de Joseph de Maistre se situe dans une double perspective. D'une part, le recours à la pensée

²⁸ Comme l'indiquent D. Cardon, J. P. Heurtin et C. Lemieux , les contraintes d'action que les situations publiques imposent aux personnes peuvent être rapprochées des règles qu'imposent la grammaire d'une langue donnée à ceux qui tentent de l'employer (voir "Parler en public", *Politix*, n°31, 1995, p. 8). Tout en tenant compte des effets de contingences susceptibles d'intervenir le processus d'utilisation ou de non utilisation d'un auteur, il est possible d'affirmer qu'en étant rendu public, les écrits d'H. Vaugeois obéissent à certaines "règles grammaticales spécifiques" qui rendent difficile la réclamation de l'héritage maistrien.

²⁹ H. Vaugeois, "Réaction d'abord", *RAF*, 1er août 1899, p. 9.

maïstrienne devait être "justifié" face aux contraintes qui co-existent tant au niveau interne (concilier, par exemple, l'utilisation d'un auteur proche des loges mystiques avec le rejet virulent que l'Action française avait fait de la franc-maçonnerie) qu'externe (concilier le catholicisme de Joseph de Maistre susceptible d'attirer au sein de l'Action française un certain nombre de croyants avec la susceptibilité du courant gallican de l'Eglise qui ne voyait pas toujours d'un bon œil la théologie maïstrienne) au sein de ce mouvement. D'autre part, l'utilisation de la pensée maïstrienne permettait de justifier le rejet de la république et le retour de la figure autoritaire du monarque. En évoquant des propos similaires aux siens, l'Action française illustre ainsi la continuité du combat politique dans lequel elle s'inscrivait.

Après avoir émergé au sein de la confusion de l'Affaire Dreyfus, l'Action française allait publiquement se présenter comme une tentative de restauration de la "grandeur" de la France contre la "décadence" de la III^e République. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le monarchisme dont allait se réclamer explicitement ce mouvement anti-dreyfusard à partir de 1901. Comme l'a souligné Jacques Lagroye, le jeu politique auquel participent les acteurs est toujours "*spéctacularisé*"³⁰. Les silences et les références à la pensée maïstrienne doivent également être pensés en relation avec l'espace public dans lequel il sont produits et non pas uniquement à travers une exégèse des écrits politiques.

Les silences d'Henri Vaugois et des autres fondateurs de l'Action française au sujet de la pensée maïstrienne ou bonaldienne méritent d'être pensés relationnellement avec le contenu des numéros de la revue grise publiés entre 1899 et 1901. Le premier penseur politique auquel les bimensuels de l'Action française avaient consacré un titre était Montesquieu. La référence à l'auteur de *L'esprit des lois* a eu lieu dans le deuxième numéro, paru le 1^{er} août 1899 et porte le titre "Pages françaises: Montesquieu"³¹. Au sommaire de celui-ci figuraient également des articles tels que "Réaction d'abord" d'Henri Vaugois ou bien "Etat présent de la l'affaire Dreyfus" de Charles Maurras (qui avait été publié le 1^{er}, 15 août et 1^{er} septembre 1899). Les premiers bimensuels de l'Action française étaient très éloignés du souci de constituer un socle théorique. Les articles d'Henri Vaugois étaient une réaction violente, teintée d'antisémitisme, contre la portée du dreyfusisme au sein de la III^e République³². Ceux de Maurras portaient sur les Monod, la célèbre famille protestante³³. D'autres papiers traitaient de certains thèmes qui allaient constituer par la suite le socle idéologique de l'Action française, à savoir le nationalisme et les attaques virulentes contre la franc-maçonnerie³⁴. On y retrouve également certains textes évoquant la politique au sein des colonies ou des protectorats français en considérant les populations africaines et maghrébines comme inférieures.

Après Montesquieu, il faudra attendre le 15 novembre 1899 pour voir apparaître un article dont le titre était consacré à un auteur. Il s'agissait du texte que Pierre Lasser avait rédigé sur

³⁰ J. Lagroye "On ne subit pas son rôle", *Politix*, 38, 1997, p. 11. J. Lagroye précise toutefois que le jeu ne se résume jamais au spectacle du jeu.

³¹ "Pages françaises: Montesquieu", *RAF*, 1^{er} août 1899, pp. 30-31.

³² Sur l'antisémitisme d'H. Vaugois, érigé en impératif du nationalisme, voir "Aux républicains", *RAF*, 1^{er} septembre 1899, "La vraie lutte commence", *RAF*, 15 septembre 1899; "Naissance du dreyfusisme comme religion", *RAF*, 1^{er} novembre 1899; "Notre antisémitisme", *RAF*, 15 août 1900; d'autres articles très hostiles aux Juifs étaient publiés dans la revue grise; voir O. Tauxier, "De l'inaptitude des français à concevoir la question juive", *RAF*, 1^{er} novembre 1899.

³³ C. Maurras, "Les Monod peint par eux-mêmes. Histoire naturelle et politique d'une famille de protestants étrangers dans la France contemporaine", *RAF*, 1^{er}, 15 octobre, 15 novembre 1899, 1^{er} janvier 1900, 1 février 1900.

³⁴ Pour le nationalisme, voir la rubrique "la vie nationale", *RAF*, 1^{er} septembre 1899 et M. Spronck, "Le fondement moral de l'idée de patrie", *RAF*, 15 septembre 1899; pour ce qui concerne les attaques contre la franc-maçonnerie, étroitement associée au parlementarisme, voir M. P. Copin-Albancelli, "A bas les tyrans! La franc-maçonnerie", *RAF*, 1^{er} novembre 1899, 1^{er} avril 1900, 15 avril 1900, 15 mai 1900.

"Nietzsche et l'anarchie"³⁵. Le mois suivant, la revue grise consacrait encore certains de ses titres à Taine et Wilhem Liebknecht³⁶. Si la présence de l'auteur des *Origines de la France contemporaine* était tout à fait justifiée, compte tenu de la vision critique que celui-ci avait émis à l'encontre de la Révolution française, l'article que Charles Maurras avait élaboré au sujet d'un intellectuel judéo-marxiste, militant au sein du parti ouvrier allemand, ne peut que surprendre. Plutôt que consacrer certaines pages à la pensée des auteurs monarchistes comme Bonald ou de Maistre, Charles Maurras était davantage préoccupé par les critiques adressées à la famille protestante des Monod ou bien par les propos de Wilhem Liebknecht se disant non dreyfusard.

L'objectif n'était ni de diffuser la pensée contre-révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle, ni d'utiliser celle-ci dans une optique stratégique ou conceptuelle. En 1899, les thèmes qui monopolisaient les intellectuels écrivant dans l'Action française étaient propres au contexte politique au sein duquel évoluait ce mouvement. La logique éditoriale ne consistait pas à utiliser les propos de Bonald ou de Joseph de Maistre pour se présenter publiquement comme les héritiers de la contre-révolution du XVIIIe siècle mais de réagir aux événements de l'actualité d'une manière partisane, en écrivant contre le capitaine Dreyfus, contre ce qui était appelé à cette époque la "*juiverie*" et contre les actes des hommes politiques républicains.

Force est de constater qu'au moment où apparaît l'Action française, il est impossible de parler d'un quelconque rapprochement avec la pensée contre-révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle. C'est ce que confirme l'année 1900 au cours de laquelle on retrouve des thèmes similaires à ceux traités au cours du deuxième semestre de 1899. Le désir d'associer Maurice Barrès à l'Action française avait amené la revue grise à consacrer certains articles au nationalisme lorrain³⁷. Une première tentative de constituer un socle théorique se mettait toutefois en place à travers les rubriques "Nos soirées d'études" de Lucien Moreau, qui étaient consacrées à des contemporains comme Maurice Barrès ou Charles Maurras mais aussi à des auteurs du XIXe siècle tels que Stendhal³⁸. Toutefois, avant 1901, il n'y avait aucun texte consacré à Louis de Bonald ou Joseph de Maistre dans la revue grise. Même la publication d'un article s'intéressant à la tradition n'évoque pas la pensée contre-révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle³⁹.

Etat des lieux d'un "héritage sans testament"

La revue bimensuelle de l'Action française, dite "la revue grise", est apparue entre 1899 et 1914. Bien qu'il semble *a priori* paradoxal pour un mouvement qui s'était autoproclamé "contre-révolutionnaire" de ne pas citer, au moment de son apparition dans l'espace public, les noms de Bonald ou de Joseph de Maistre, cette absence peut s'expliquer par le fait que la plupart des fondateurs de l'Action française ne se réclamaient majoritairement pas du

³⁵ P. Lasserre, "Nietzsche et l'anarchisme", *RAF*, 15 novembre 1899 et 1er décembre 1899.

³⁶ O. Tauxier, "L'action "tainienne" et C. Maurras, "Une torche indiscreète: Liebknecht et les bons dreyfusards", *RAF*, 15 décembre 1899.

³⁷ A. de Pouvoirville, "En Lorraine: l'esprit national", *RAF*, 1er janvier 1900;

³⁸ L. Moreau, "Nos soirées d'études: le Boulangisme d'après la conférence de M. Barrès", *Action française*, 15 avril 1900; "Nos soirées d'études: une politique réaliste : M. Charles Maurras", *RAF*, 1er mai 1900; "Nos soirées d'études: les débuts dans le monde de M. de Stendahl", *RAF*, 1er Juin 1900. Précisons néanmoins que Stendhal était un grand utilisateur de J. de Maistre. Il serait intéressant de savoir si la pensée de J. Maistre était évoqué lors de ces « soirées d'études ».

³⁹ voir G. Montclas, "A la recherche de la tradition", *RAF*, 15 janvier et 15 février 1900. Après avoir retracé l'historique de l'Ancien Régime, les remèdes proposés par Gauthier Montclas n'allaient pas vers un retour par la monarchie mais s'orientaient vers la conception d'un "parti national libéral", rejetant à la fois les solutions répressives ou bien celles impulsées par le socialisme. Selon lui, une nation devait chercher des remèdes dans son histoire, dans ce qu'il appelait sa "tradition nationale" et un régime libéral était la meilleure garantie.

monarchisme et que, de plus, le mouvement souhaitait ratisser large au niveau de ses adhérents.

Pour tenter de comprendre la nature des usages de la pensée maistrienne, il faut relier les différentes lectures qui en ont été faites avec les évolutions et les modifications traversées par cette structure politique⁴⁰. A partir de là, il serait peut-être possible de voir que l'Action française n'a pas produit un seul type de savoir sur Joseph de Maistre mais qu'il existe une prolifération de discours à son sujet, émis par des acteurs aux profils variés, et élaborés dans des contextes spécifiques. Présenter l'Action française comme l'héritière de la pensée maistrienne n'a aucun sens si l'on n'examine pas de quelle manière précise les héritiers ont pris possession de l'héritage. Pour ce qui concerne la période s'étalant des débuts de l'Action française jusqu'en 1914, c'est-à-dire jusqu'à la fin des publications de la revue grise, nous avons retracé un tableau des différentes utilisations de la pensée maistrienne. Nous avons voulu voir comment est-ce que Joseph de Maistre avait été utilisé, c'est-à-dire de quelle manière il apparaissait explicitement dans les textes produits par ses commentateurs. En même temps, il nous a semblé utile de resituer les utilisations de la pensée maistrienne avec celles d'autres auteurs contre-révolutionnaires tels que Louis de Bonald ou Edmund Burke.

N° de la revue d'Action française	Nom de l'auteur	Titre de l'article	Auteur contre-révolutionnaire cité
1/03/01		"Nos maîtres: Joseph de Maistre - Aphorismes de politiques positives"	Citations de J. de Maistre
01/02/02	C. Maurras	"Le monument de Chambéry, Xavier et Joseph de Maistre"	J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/03/02	J. Bainville	"Nos maîtres: Mallet du Pan"	J. de Maistre (cité une fois)
01/07/02	L. de Montesquiou	"Maurice Barrès et la doctrine nationaliste"	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
15/07/02	P. Bourget	Discours	L. Bonald (cité une fois)
15/07/02	Dr. F. Boé	"Question de médecine sociale"	J. de Maistre (cité une fois); L. de Bonald (cité une fois)
01/09/02	J. Rivain	"Les faux dogmes de 89"	J. de Maistre (cité une fois)
01/10/02	E. Biré	"M. de Chateaubriand au naturel!"	Chateaubriand (cité plusieurs fois)
01/01/03	R. Launay	"Lettre à G. Goyau"	L. de Bonald, (cité une fois), Chateaubriand (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
01/02/03	J. Lemaître	"Maurras"	L. Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/03/03	L. de Montesquiou	Discours	L. Bonald (cité plusieurs fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/03/03	C. Maurras	"Echanges avec George Thiébaud"	L. de Bonald (cité une fois), E. Burke (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
1/08/03		"La littérature nationaliste jugée par un étranger" (publication d'un texte de M. C. de Placci trouvé dans une revue italienne)	L. Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/08/03	B. de Vesins	"Quelques "nuées" de M. Jules Roche"	L. de Bonald (cité une fois)
1/09/03	Amourretti	Annonçant la nouvelle de son décès, l'Action française avait souhaité lui rendre hommage en publiant la réponse émise à	J. de Maistre (cité une fois)

⁴⁰ De nombreux auteurs s'accordent pour dire qu'avant 1914, l'Action française était plutôt réactionnaire (c'est-à-dire que sa vision de la contre-révolution impliquait une dimension active) et qu'après la fin de la Première Guerre Mondiale, celle-ci avait commencé à adopter une vision beaucoup plus conservatrice ; voir sur ce point F. Huguenin, *A l'école de l'Action française, op. cit.*, p. 248, pp. 274-275 et pp. 374-378; E. Weber, *L'Action française, op. cit.*, pp. 173-175.

		Maurras lors de l'enquête sur la Monarchie	
15/09/03	Dr. F. Boé	"Question de médecine sociale"	L. de Bonald (cité une fois)
1/11/03	J. Lemaître	"Nouveaux entretiens de M. Jules Lemaître avec un de ses amis"	J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/11/03	J. Lemaître	"Nouveaux entretiens de M. Jules Lemaître avec un de ses amis"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/11/03		"Nos maîtres: Bonald"	
1/12/03	Dr. F. Boé	"Question de médecine sociale"	J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/01/04		"Nos maîtres: Bonald"	
15/02/04	O. Tauxier	"La ruse d'Israël"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/02/04	C. Maurras	"La chute des anges"	J. de Maistre (cité une fois)
15/03/04		"2 témoignages: l'Action française et son oeuvre jugées par un protestant et un catholique" (l'auteur protestant qui cite J. de Maistre s'appelle Robert Siegfried)	L. Bonald (cité plusieurs fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/04/04	Dr. F. Boé	"Question de médecine sociale"	J. de Maistre (cité une fois)
01/05/04	L. Dimier	"Rome et le ralliement"	J. de Maistre (cité une fois)
15/05/04	J. Lemaître	"Une page de M. Jules Lemaître"	J. de Maistre (cité une fois)
1/06/04		Note de lecture sur un livre de d'Antoine Lestra 2 <i>théoriciens de la contre-révolution: J. de Maistre et H. Taine</i>	J. de Maistre (cité plusieurs fois)
01/07/04	C. Maurras	"Le dilemme de Marc Sangnier"	L. de Bonald (cité une fois)
15/11/04		Note de lecture sur <i>Renault l'invincible</i> de Bonald	
01/12/04	M. de La Tour-du-Pin	"La noblesse en France"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/01/05		Lecture et discussion: sur un article du marquis de La Tour du Pin"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/01/05		Note de lecture sur <i>Bonald</i> de Paul Bourget et Michel Salomon	
15/04/05	H. de Lure-Saluce	"Lettre à H. Vaugeois"	L. Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
01/08/05	B. de Vesins	"Ordre français et monarchie"	J. de Maistre (cité une fois)
01/09/05		"Condisciples et disciples de Bonald" (par rapport à un cercle formé par des anciens élèves du collège de Juilly)	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
15/10/05	A. Strong	"A propos de Burke et de Warren Hastings" (texte de A. Strong que L. Dimier publie à l'occasion du décès de son ami)	E. Burke (cité plusieurs fois)
01/11/05	L. de Montesquiou	"De l'anarchie à la monarchie"	L. Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/01/06		"Nos maîtres: Notice historique sur Louis XVI écrit par Bonald"	
01/02/06		"Nos maîtres: Notice historique sur Louis XVI écrit par Bonald" (suite)	
15/02/06	B. de Vesins	"De la division du travail et de la hiérarchie sociale"	L. de Bonald (cité une fois)
15/02/06	P. Robain	"La raison d'Etat"	L. de Bonald (cité une fois)
15/02/06		Programme de l'Institut d'Action française	Cite les dates où auront lieu des conférences sur Maistre (le 2 mars 1906) et Bonald (le 9 mars 1906)
01/03/06		Article sur le transfert de B. de Vesins à la prison de la santé	L. de Bonald (cité une fois)
01/03/06	L. Dimier	"L'intelligence et la révolution"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/05/06	P. Bourget	"Inauguration de la chaire "Syllabus" à l'Institut d'Action française"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/05/06	C. Maurras	"Sur le texte du "Syllabus"	J. de Maistre (cité une fois)
15/05/06	L. Moreau	"Tradition française et raison humaine"	J. de Maistre (cité une fois)

15/06/06		Publication d'une lettre anonyme	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/07/06	L. de Montesquiou	"Catholique et positiviste: l'accord"	L. de Bonald (cité une fois)
1/09/06	Anonyme (signé "Un vieux royaliste")		J. de Maistre (cité une fois)
15/09/06	L. de Montesquiou	"Auguste Comte et la doctrine positiviste"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/09/06	J. Bainville	Note de lecture sur J. Goyau <i>L'Allemagne religieuse, le catholicisme</i>	L. de Bonald (cité plusieurs fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
01/01/07	B. de Vesins	Discours	J. de Maistre (cité une fois)
15/01/07	L. de Montesquiou	Discours	L. de Bonald (cité une fois)
15/01/07	P. Bourget	"Sur le livre de Mgr le duc d'Orléans, <i>A travers la banquise</i> "	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/02/07	C. Maurras	"Le prince et l'avenir"	J. de Maistre (cité une fois)
01/03/07	H. Turpault	"Quelle est la meilleure forme de gouvernement?"	J. de Maistre (cité une fois)
15/05/07	L. Moreau	"4 livres d'Action française"	L. de Bonald (cité plusieurs fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
01/07/07	C. Maurras	"Insolences séparatistes"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/07/07		Notes sur l'ouvrage de L. Dimier <i>Les maîtres de la contre-révolution</i>	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/07/07	Dom Besse	"L'Action française jugée par Dom Besse"	J. de Maistre (cité une fois)
15/10/07	L. de Montesquiou	"L'oeuvre de Bonald"	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
01/11/07	L. Moreau	"La politique de l'Action française"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/11/07		Institut d'Action française: dans la chair Rivarol L. Dimier traitera en 14 leçons "La politique de J. de Maistre"	
15/02/08		Les conférences Joseph de Maistre vont rouvrir	
01/03/08	Collectif (signé "L'Action française")	"Le R. P. Dom Besse et l'Action française"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
01/03/08		"Le chapitre des vérifications de l'Action française: Contre Joseph Reinach"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/05/08		"Nos livres : Nos maîtres, Bonald et Joseph de Maistre"	Il est signalé la réédition d'écrits de Bonald et de Maistre à la Nouvelle Librairie Nationale (préfacé respectivement par L. de Montesquiou et B. de Vesins)
15/09/08	Collectif (signé "L'Action française")	"Fins des polémiques"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/10/08	C. Maurras	"Etudes sur l'affaire Dreyfus"	J. de Maistre (cité une fois; et par erreur avec un autre nom)
15/10/08	Collectif (signé "L'Action française")	"Par l'Action française à la foi catholique: lettre à Maurras"	L. de Bonald (cité plusieurs fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/10/08		"Livres: études sociales et politiques du cercle Joseph de Maistre"	
15/01/09	C. Appert	"L'Eglise et l'Etat - De la prudence politique"	J. de Maistre (cité une fois)
15/07/09		Référence à une réunion en Savoie pour la commémoration de Joseph de Maistre	
15/08/09	P. Bourget	Discours	L. de Bonald (cité une fois)
15/05/10	L. Dimier	"Veuilot, journaliste et écrivain"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/08/10	B. de Vesins	"Blanc de Saint-Bonnet"	L. de Bonald (cité une fois)
15/09/10	L. Dimier	"La réunion de la Savoie à la France"	J. de Maistre (cité une fois)
15/11/10	J. Lemaître	"Joseph de Maistre"	J. de Maistre (cité plusieurs fois)

			fois)
15/12/10	P. Bourget	"Bonald"	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/12/10	L. Dimier	Discours au 3e congrès national de l'Action française	J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/01/11	L. de Montesquiou	"Le réalisme de Bonald"	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
15/02/11	L. de Montesquiou	"Le réalisme de Bonald" (suite)	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
15/07/11	C. Maurras	"Constructeurs et destructeurs"	J. de Maistre (cité une fois)
15/08/11	C. Maurras	"Constructeurs et destructeurs" (suite)	J. de Maistre (cité une fois)
15/09/11	J. M. Paul Ritti	Note sur <i>Le réalisme de Bonald</i> de Léon de Montesquiou	L. de Bonald (cité plusieurs fois), J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/11/11	G. de Lafont de Savines	"L'inquisition en Espagne"	J. de Maistre (cité une fois)
15/12/11	P. Bourget	Discours	L. de Bonald (cité une fois), J. de Maistre (cité une fois)
15/03/12	L. de Montesquiou	"L'oeuvre de Le Play"	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
15/04/12	L. de Montesquiou	La question de la souveraineté d'après Le Play"	J. de Maistre (cité une fois)
15/01/13	L. de Montesquiou	"Une philosophie contre-révolutionnaire"	L. de Bonald (cité plusieurs fois)
15/10/13	Fagus	"L'énigme de la franc-maçonnerie"	J. de Maistre (cité plusieurs fois)
15/02/14	C. Maurras	"Un prophète nouveau"	J. de Maistre (cité une fois)

Ce tableau montre que certains collaborateurs réguliers de l'Action française, tels que des fondateurs comme Henri Vaugeois ou Maurice Pujo, n'avaient jamais cité ni Joseph de Maistre ni d'autres auteurs de la contre-révolution du XVIIIe siècle. Dans un article intitulé "l'offensive est royaliste", Henri Vaugeois se félicitait des contributions de Léon de Montesquiou à l'Action française, se réjouissait d'une monarchie "*traditionaliste, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée*" mais ne citait pas Joseph de Maistre ou Louis de Bonald pour justifier ses positions politiques. Entre 1902 et 1914, les principaux utilisateurs de la pensée maistrienne au sein des bimensuels de l'Action française, étaient divisés en deux grandes tendances. D'une part, nous trouvons les usages des positivistes tels que Charles Maurras, Léon de Montesquiou et le Dr Boé. D'autre part, le tableau nous montre la mobilisation de la pensée maistrienne par des catholiques tels que Louis Dimier, Bernard de Vesins et Jules Lemaître⁴¹.

La question n'est ni de corriger les interprétations et les usages que ces auteurs avaient effectués de la pensée maistrienne à des fins de pures éruditions, ni d'aborder leur utilisation des textes de Joseph de Maistre dans une perspective relativiste tout aussi discutable, qui considérerait tous les usages d'une manière équivalente. Ce qui nous intéresse ici, c'est la manière dont Joseph de Maistre avait été utilisé au sein de ce mouvement. La question n'est effectivement pas de savoir si Maurras, Louis Dimier ou bien Bernard de Vesins étaient les héritiers de Joseph de Maistre mais d'examiner la manière dont ils avaient employé cet "*héritage sans testament*"⁴².

Contrairement à Bonald dont la figure était apparue à neuf reprises parmi les titres de la revue grise, le nom de Joseph de Maistre n'était représenté que deux fois. Ce déséquilibre peut être expliqué par la présence au sein de l'Action française du positiviste Léon de Montesquiou. Son attachement à Auguste Comte, semblable à celui de Maurras, l'avait amené à étudier également la pensée des contre-révolutionnaires du XVIIIe siècle. Il avait consacré un

⁴¹Bien entendu, cette catégorisation doit être nuancée. Comme le montrent les écrits de J. Lemaître, certains catholiques de l'Action française se réclamaient également de sources positivistes.

⁴² Selon la formule empruntée à H. Arendt *La crise de la culture*, huit exercices de pensée politique, Paris, (trad. fr.), folio, 1992, p. 11.

ouvrage à Louis de Bonald dans lequel il avait commenté ses propos traditionalistes sur la religion, sur la famille et sur le rejet des valeurs politiques et intellectuelles issues de 1789⁴³. C'est d'ailleurs lui qui était à l'origine des articles consacrés à la pensée bonaldienne dans les bimensuels de l'Action française. Le fait que, suite à un certain nombre de raisons plus ou moins contingentes, il avait choisi de rédiger des textes sur le "réalisme" de Bonald plutôt que sur le "mysticisme" de Joseph de Maistre explique en partie ce déséquilibre dans le nombre des références consacrées par l'Action française à ces deux auteurs contre-révolutionnaires. Une autre hypothèse concernant la nature des usages de Joseph de Maistre aux débuts de l'Action française pourrait être également celle du pragmatisme. Ce mouvement voulait toucher un public qui était le plus large possible, souhaitant même aller recruter ses adhérents au sein des classes populaires par un rapprochement avec les syndicats⁴⁴. Par conséquent, les écrits de Bonald sur la famille et la religion étaient des ressources beaucoup plus pratiques à utiliser que les textes de Joseph de Maistre (célèbre également pour ses propos sur l'Inquisition ou le bourreau)⁴⁵. D'autres caractéristiques propres à ce dernier s'accordaient également très mal avec les minces éléments de doctrines que l'Action française commençait à mettre sur pied à partir de 1900. L'une des attaques les plus cinglantes émises contre la pensée maistrienne se trouvaient dans "Les cahiers" de Maurice Barrès:

*"Ces français de la fin du XVIIIe siècle étaient vraiment vidés de tout. Sauf leur attachement au Roi, ceux-ci étaient, comme les jacobins, sans religion, sans attachement au passé etc. C'est à l'étranger qu'ils prirent leurs idées, qu'ils furent Chateaubriand, Bonald, Maistre, etc... Tout le romantisme et toutes les idées dont vit encore l'Action française furent des idées du dehors ramenées par l'émigration"*⁴⁶

Il est difficile de savoir si Charles Maurras avait eu vent des propos tenus par Barrès. Quoi qu'il en soit, il serait naïf de penser que les dirigeants de l'Action française n'avaient pas envisagé que ces critiques auraient pu leur être adressées publiquement. Dans le contexte de son émergence au sein du champ politique, il était préférable d'avoir à éviter une série d'objections adressées à ses références théoriques.

Ces remarques illustrent le caractère contingent des influences. Comme nous le voyons jusqu'à présent, rien ne prédisposait Joseph de Maistre à être utilisé par un mouvement de ce type. De plus, les références à la pensée maistrienne étaient issues d'ouvrages déterminés. Comme nous allons le voir, ce sont les *Considérations sur la France* ou *Etude sur la Souveraineté* qui avaient été utilisées au sein de la revue grise. Ces deux livres illustraient le combat mené par Joseph de Maistre contre la Révolution française et constituaient une grammaire mobilisable pour désingulariser les luttes contre-révolutionnaires menées par l'Action française contre la décadence de la IIIe République.

Le tableau qui va suivre a pour objet de montrer un panorama d'ensemble des différents "maîtres" dont s'était publiquement réclamée l'Action française⁴⁷. Comme l'indique un article

⁴³ L. de Montesquiou, *Le réalisme de Bonald*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1911.

⁴⁴ Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire*, op. cit., pp. 481-501.

⁴⁵ L. de Montesquiou s'était opposé de manière virulente à l'idée que la lecture de Bonald "poussait à l'Inquisition et à l'intolérance", voir *RAF*, 15 octobre 1907, p. 136. Par contre, des écrits de J. de Maistre avait fait l'apologie de l'Inquisition.

⁴⁶ M. Barrès, *Mes cahiers, 1896-1923*, Paris, Plon, 1994, p. 976.

⁴⁷ La rubrique intitulée "Nos maîtres" présente une série d'aphorismes ou un texte particulier, en les employant pour constituer l'un des socles théoriques de l'Action française. Elle est généralement composée de 2 à 6 pages (hormis la partie consacrée à Fustel de Coulanges qui fait une vingtaine de pages). Lucien Moreau avait donné une définition de ce que l'Action française sous-entendait à travers l'expression "nos maîtres" : *"Pas plus pour M. Dimier que pour aucun de nous, il est question d'admettre ou de recommander intégralement toutes les conclusions de ces écrivains si divers. Tout ce que nous disons à l'encontre de ce relativisme frivole qu'on a mis à la mode à la fin du XIXe, c'est que les principes les plus généreux de la conduite sociale et politique ont toujours été conçus de la même façon par l'élite des intelligences civilisées, quelle que furent d'ailleurs leur*

intitulé "Par l'Action française à la foi catholique", cette organisation monarchiste n'était pas indifférente aux discours tenus sur son socle doctrinal :

"Nos maîtres, dit-on, ne sont pas catholiques [...] sans parler du principal, que l'on ne nomme pas et qui s'appelle l'histoire de France, ni de ces deux grands maîtres qui s'appellent le Pape et le Roi et dont on oublie toujours que chez nous les deux figures dominant. Que sont donc Bonald, de Maistre, ou Le Play etc...et parmi nos vivants dom Besse, le père de Pascal, la marquise de Mac Mahon, le Marquis de la Tour du Pin, le comte de Lur Saluce, Bourget, de Vesins, que sais-je encore?"⁴⁸

Si tant d'importance était accordée à la réception de ces éléments doctrinaux au sein de l'espace public, c'est parce qu'ils représentaient l'un des instruments symboliques par le biais duquel l'Action française entendait se démarquer des autres concurrents avec qui elle co-existait dans la vie politique⁴⁹. Pour situer la place occupée par Joseph de Maistre parmi les sources de ce mouvement monarchiste, nous avons reconstitué un tableau des "maîtres" dont il se réclamait

Tableau chronologique des numéros consacrés aux maîtres de l'Action française

N° de L'Action française	Nom du "maître" cité
15 novembre 1900	"Nos maîtres : projet de décret présenté à l'assemblée nationale par Rivarol
15 janvier 1901	"Nos maîtres: Voltaire...A bas les Juifs!
1 février 1901	"Nos maîtres: Bonald : aphorismes de politiques positives
1er mars 1901	"Nos maîtres: Joseph de Maistre - Aphorismes de politiques positives"
15 mars 1901	"Nos maîtres: le monarchiste Balzac"
1er avril 1901	Nos maîtres: Pierre Bayle
15 mai 1901	"Nos maîtres: lexique du langage politique de F. Le Play"
1er août 1901	Nos maîtres: Mémoire et instructions de Louis XIV pour le Dauphin, son fils
15 septembre 1901	Nos maîtres: Auguste Comte conservateur
1er janvier 1902	Nos maîtres: Nicolas Poussin
15 mars 1902	Nos maîtres: Mallet du Pan
1er mai 1902	Nos maîtres: Le monarchiste Balzac dans le médecin de campagne
1er et 15 juillet 1902	Nos maîtres: Proudhon
1er septembre 1902	Nos maîtres: Baudelaire
15 septembre 1902	Nos maîtres: un article de Pasteur sur Lavoisier
1er janvier 1903	Nos maîtres: Renan: son discours de réception à l'Académie (21/02/1889)
15 janvier 1903	Nos maîtres: Taine et sa psychologie des jacobins
15 août 1903	Nos maîtres: Balzac
1 octobre 1903	Nos maîtres: Mgr Isoard, évêque d'Annecy, décédé récemment
15 novembre 1903	Nos maîtres: Bonald
15 janvier 1904	Nos maîtres: Bonald
1 février 1904	Nos maîtres: Le fonctionnaire selon Balzac, Proudhon, Taine, Lanfrey et Le Play (citations diverses)

croyance religieuse, leurs préférences esthétiques ou leurs convenances personnelles. Il y a parmi les grands hommes, et depuis les premiers temps de l'humanité, une lignée de sagesse classique à laquelle se rattachent les écrivains nommés ci dessus : ils ne sont nos "maîtres" que dans la mesure où ils s'y rattachent".

⁴⁸ "Par l'Action à la foi catholique", *RAF*, 15 octobre 1908, p. 650.

⁴⁹ L. de Montesquiou, "Les origines et la doctrine de l'Action française", *RAF*, 15 septembre 1913, p. 161. Après avoir précisé que l'Action française, contrairement aux mouvements patriotiques qui lui étaient antérieurs, possédait une doctrine, celui-ci ajoutait: "*cette doctrine, comme toute doctrine politique digne de ce nom, est fille de la raison [...] L'Action française ne se contente pas de nier, elle affirme, elle ne cherche pas uniquement à détruire, elle veut construire*".

15 avril 1904	Nos maîtres: opinion de Voltaire sur la monarchie, la démocratie et le protestantisme
1 juillet 1904	Nos maîtres: Préceptes politiques de Machiavel
1er janvier 1905	Nos maîtres: Pascal
1er avril 1905	Nos maîtres: Fustel de Coulanges
1er mai 1905	Nos maîtres: Ronsard: Contre l'opinion, contre les protestants, contre les étrangers chez nous, contre les révolutions, contre les préjugés d'une constitution
15 mai 1905	Nos maîtres: Racine - Athalie
15 janvier et 1er février 1906	Nos maîtres: notice historique sur Louis XVI écrit par Bonald
15 avril et 15 juin 1906	Nos maîtres: Delacroix
1 septembre 1906	Nos demi-maîtres: Le cardinal de Retz
15 septembre, 15 novembre, 15 décembre 1907	Nos maîtres: A. Comte: à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Auguste Comte (5 septembre 1857)
15 janvier 1909	Nos maîtres: Cournot
5 mars 1911	Nos maîtres: La noblesse par Blanc de Saint Bonnet

La première apparition de Joseph de Maistre dans les titres de l'Action française avait eu lieu dans le numéro du 1er mars 1901. Celui-ci contenait une série d'aphorismes de l'auteur des *Considérations sur la France*. L'intitulé, "Nos maîtres: Joseph de Maistre - Aphorismes de politique positive", en disait long sur le souci de cibler les lecteurs catholiques de la contre-révolution du XVIIIe et les lecteurs positivistes proches d'Auguste Comte. Les citations étaient extraites de *l'Etude sur la Souveraineté*, publié pour la première fois en 1870 dans un recueil d'*Oeuvres inédites*, par les soins du petit-fils de l'auteur, le Comte Charles de Maistre⁵⁰. La plupart avaient souligné l'inefficacité des constitutions pour régir la vie politique d'une nation :

"Nos contemporains le croient s'ils le veulent mais la postérité n'en doutera pas: les plus insensés des hommes furent ceux qui s'arrangèrent autours d'une table et qui dirent "Nous ôterons au peuple français son ancienne constitution et nous lui en donnerons une autre"

Exhiber ce type de citation avait pour objet de montrer que l'Action française rejetait l'héritage politique et intellectuel légué par la Révolution française et structurant la "culture républicaine" de la IIIe République. En citant la manière dont Joseph de Maistre avait repoussé l'idée d'une constitution écrite, il s'agissait de montrer que l'Action française s'inscrivait dans cette longue tradition opposée à l'écriture de droits abstraits et universalistes,

⁵⁰ L'Action française cite ce texte de J. de Maistre, publié de manière posthume en 1870 dans les *Oeuvres inédites* aux éditions Vaton sous le titre "Etude sur la souveraineté" ; cet ouvrage a été publié en 1992 au PUF sous la direction de J. L. Darcel qui lui a rendu son titre initial, *De la souveraineté du peuple*. R. Chartier a souligné l'importance, pour l'historien, de reconstituer les variations dans les processus de lecture, qualifiés comme des pratiques historiquement situées et comme des procédures d'interprétation, voir *Culture écrite et société : l'ordre des livres : XIVE-XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 9-13 et pp. 134-135. Bien que notre objectif ne consiste pas à traiter des lectures mais des interprétations et usages de la pensée maistrienne, nous ne pouvons que souscrire aux propos de R. Chartier sur la nature de l'objet "livre". Celui-ci montre que les lecteurs ne sont pas confrontés à des textes abstraits et idéaux, détachés de toute matérialité. Ils manient et perçoivent des objets et des formes dont les structures et les modalités gouvernent la lecture. Ces formes produisent du sens et le texte, stable en sa lettre, est investi d'une signification et d'un statut inédits lorsque changent les dispositifs qui le proposent à l'interprétation. Nous avons aperçu cet aspect en examinant les aphorismes de Joseph de Maistre cités dans l'Action française de 1901, sous titrés "aphorismes de politique positive". La diffusion de citations tirées des textes de J. de Maistre avait impulsé un usage positiviste de la pensée maistrienne. Les interprétations de la pensée maistrienne dépendent également de la forme qui gouverne leur transmission.

et qu'elle privilégiait les particularismes nationaux⁵¹.

Une autre citation montrait les déficiences des délibérations qui avaient lieu dans les assemblées:

"Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées nationales; mais les folies françaises ne doivent pas nous dégoûter de la vérité et de la sagesse qui se trouvent dans les sages milieux... Il est faux que tout peuple doive avoir son assemblée nationale dans le sens français; il est faux que tout individu soit éligible au conseil national; il est faux même qu'il puisse être électeur sans distinction de rang ni de fortune ; il est faux que ce conseil doivent être co-législateur; il est faux enfin qu'il doive être composé de la même manière dans les différents pays. Mais parce que ces propositions exagérées sont fausses, s'ensuit-il que personne n'ait le droit de parler pour le bien commun au nom de la communauté, et qu'il nous soit défendu d'avoir de la raison parce que les Français ont fait un grand acte de folie?"⁵²

Joseph de Maistre avait écrit ce passage au livre II, chapitre II de *Etude sur la souveraineté*⁵³. L'objectif était de préciser que pendant la Révolution de 1789, les actes pris par l'assemblée française étaient voués à l'échec car ses membres avaient eu l'illusion de croire qu'ils pouvaient eux-mêmes mettre en place un gouvernement pour le peuple. Le seul remède proposé par Joseph de Maistre contre les "crises de légitimation" du pouvoir en place était de renforcer l'autorité du roi en attendant l'apaisement et non de se révolter contre son souverain. C'était la solution émise par un aristocrate contre-révolutionnaire qui avait été le témoin indirect des mouvements populaires visant à renverser de manière violente le pouvoir en place. Ce type de phrase avait pour objet de préciser que *"la masse du peuple n'entre pour rien dans toutes les créations politiques"*⁵⁴ et de refuser par-là toute intégration populaire au sein du projet visant à rétablir la monarchie. Par contre, il en allait tout autrement du message politique que les commentateurs de Joseph de Maistre entendaient construire. Pour l'Action française, l'objectif proclamé était de sensibiliser l'opinion, notamment celle de la classe ouvrière. En dépit de son appui à Clemenceau au cours de la Première Guerre Mondiale, l'Action française n'avait pas pour but de soutenir le pouvoir en place dans les moments où sa légitimité était en crise mais de profiter du "déficit de rationalité" dans lequel il se trouvait pour le renverser. Ceci sous-entendait que le discours aristocratique de Joseph de Maistre devait être adapté aux logiques éditoriales du journal de propagande que ce mouvement monarchiste était en train de mettre sur pied. Cette adaptation avait eu lieu de deux manières. D'une part, Joseph de Maistre avait été publiquement présenté comme l'un des "maîtres" de l'Action française par le biais d'une transformation discrète de cette citation utilisée dans ce numéro du 1er mars 1901. D'autre part, l'Action française se réclamait de la pensée maistrienne en occultant des propos plus gênants tenus par le contre-révolutionnaire savoyard à propos du rôle passif que le peuple devait conserver dans la vie politique.

Tout d'abord, Joseph de Maistre avait commencé ce passage pré cité non pas comme l'écrit la

⁵¹ Sur ce point, voir la manière dont E. Hobsbawm situe l'extrême droite au sein des transformations du nationalisme entre 1870 et 1918, *Nations et nationalisme depuis 1780*, [1990], Paris, Folio, 2001, pp. 224-231 (cette appropriation du nationalisme par l'extrême droite n'excluait pas non plus un nationalisme anti-fasciste apparu dans les années trente, pp. 270-274) ; voir également sur ce point les contributions de P. Birnbaum et P. A. Taguieff dans G. Delannoy, P. A. Taguieff (dir.), *Théories du nationalisme, nation, nationalité, ethnicité*, Paris, Kimé, 1991. Pour une vision d'ensemble du nationalisme au sein de l'extrême droite, voir P. Milza, "Les cultures politiques du nationalisme français", in *Les cultures politiques, op. cit.*, pp. 316-326, sur sa dimension "raciste" voir P.A.Taguieff, *La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles*, [1987], Paris, Tel Gallimard, 1999, pp. 133-139.

⁵² A la fin de cette citation, il y a une note indiquant la phrase suivante: *"Il n'est sans doute pas inutile de traduire ici: parce que le régime parlementaire est insensé et ruineux, s'ensuit-il qu'on ne doit pas admettre un régime de représentation?"* Cette phrase ne figure pas dans le texte écrit par J. de Maistre. Il s'agit d'une note rédigée par un auteur anonyme qui avait participé à la publication des citations maistriennes.

⁵³ J. de Maistre, *De la souveraineté du peuple, op. cit.*, p. 205.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 130.

revue d'Action française par "Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées *nationales*" mais par "Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées *populaires*"⁵⁵. Cette transformation que le comité de rédaction de la revue grise avait opérée sur le texte de Joseph de Maistre doit être soulignée. Elle nous montre qu'il ne s'agit pas pour l'Action française de reproduire à l'identique le discours aristocratique de la contre-révolution du XVIIIe siècle mais de l'instrumentaliser pour le rendre utilisable à des fins qui n'étaient originairement pas les siennes. L'objectif était d'occulter le mépris que Joseph de Maistre avait émis pour le peuple car l'Action française savait très bien que sans son soutien, il était impossible d'implanter ses idées dans la société. En même temps elle ne pouvait se positionner comme contre-révolutionnaire et monarchiste sans compter parmi ses références la pensée maistrienne.

Une autre phrase écrite par Joseph de Maistre avait d'ailleurs disparu de la citation car elle contenait également un sens qui n'était pas en harmonie avec la politique éditoriale du journal. Après la première phrase contenue dans l'aphorisme, la seconde avait été enlevée, sans aucune précision, pour passer directement à la troisième. Voici quel était le contenu de la phrase qui avait été retirée du paragraphe cité au sein du journal de l'Action française :

"S'il y a une maxime incontestable, c'est que, dans toutes les séditions, dans toutes les insurrections, dans toutes les révolutions, le peuple commence toujours par avoir raison et finit toujours par avoir tort"

Il était nécessaire de retirer ce type de phrase pour ne pas heurter la susceptibilité d'une partie du public auquel l'Action française s'adressait. En ce sens, celle-ci se comportait comme tout mouvement politique pris dans les contradictions d'un discours qu'elle devait néanmoins présenter de manière cohérente. Ceci impliquait que le contenu de la pensée maistrienne devait être adaptée avec les impératifs contradictoires auxquels l'Action française était confrontée au sein de l'espace public.

L'année suivante, un texte de Charles Maurras consacré à Joseph de Maistre avait été publié dans *l'Action française* du 1^{er} février 1902. Il s'agissait de la reprise exacte d'un article que Maurras avait fait paraître dans le *Soleil* du 23 janvier 1896 et qui avait été également reproduit dans *Le livre d'or du monument de Maistre* publié en 1901 sous la direction de François Descostes⁵⁶. Ce n'était pas un nouveau texte que Charles Maurras avait décidé d'écrire à l'occasion de ce numéro mais d'un ancien papier qui était réinvesti dans des logiques éditoriales. Dans ce document, Charles Maurras avait présenté Joseph de Maistre en le dissociant de Rousseau et en l'associant à Comte :

*"Joseph de Maistre, lui, ne ressemble à Rousseau que comme le jour peut ressembler à la nuit [...] Les mensonges, les calomnies et les fausses louanges ont donc fait que Joseph de Maistre n'est compté parmi les classiques que depuis peu de temps. L'exemple d'un Auguste Comte inscrivant les Soirées de Saint-Petersbourg et le traité Du Pape dans la bibliothèque positiviste passa naguère pour un trait de folie véritable ou tout au moins d'illuminisme, s'il ne résultait de quelque monstrueux paradoxe"*⁵⁷

Le premier objectif de Maurras était de s'attaquer au "préjugé" considérant Joseph de Maistre comme un auteur "mystique". Selon lui, l'auteur des *Considérations sur la France* avait fondé ses opinions sur l'observation, sur l'induction et la déduction. Maurras avait terminé le premier paragraphe de son article en écrivant au sujet de Joseph de Maistre qu'il a été le "premier des hommes qui ait raisonné sur les révolutions de la France et sur l'avenir de l'Europe". Selon

⁵⁵ C'est nous qui soulignons.

⁵⁶ C. Maurras, "Le monument de Chambéry : Xavier et Joseph de Maistre", *RAF*, 1er février 1902. Le lecteur pourra se reporter à ce texte dans F. Descostes, *Le livre d'or du monument de Maistre*, Chambéry, A. Perrin, 1901, pp. 315-317.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 315-316.

lui, la méthode utilisée par Joseph de Maistre était le "raisonnement". S'opposant également au lien que la postérité avait créé entre lui et le bourreau, Charles Maurras s'était efforcé de redonner au Savoyard une image de respectabilité:

*"Rien en Joseph de Maistre du triste, du sectaire; rien du buveur de sang. Il laisse la férocité, même la dureté aux idylliques massacreurs de la Révolution, les Saint-Just et les Robespierre. C'était un honnête homme, un magistrat fort attaché à son état, nourri des belles lettres, de manières exquises, de commerce charmant et sûr. Il faisait une légitime apologie du bourreau, mais ne se faisait point lui-même bourreau ni tyran, chez les siens ou ailleurs"*⁵⁸

L'apologie du bourreau dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* - une "légitime apologie" écrivait Maurras - ne sous-entendait en rien qu'il ait été un "buveur de sang". Les propos de Joseph de Maistre semblaient avoir leur place au sein de la vision du monde autoritaire que ce dirigeant de l'Action française souhaitait mettre en place :

*"Observez aussi qu'il ne s'agit point, lorsqu'on parle des idées de Joseph de Maistre, d'idées mortes ou d'idées vieilles qui nous soient devenues indifférentes: ces idées sont encore comme un champ de bataille où se poursuivent les esprits. Toutes sont présentes et vivantes, toutes, actuelles. Anarchie ou autorité, désordre intellectuel ou unité des pensées, voilà les partis que nous présente Joseph de Maistre. Aujourd'hui, comme en 1797, il faut choisir entre ces partis. Aujourd'hui, comme alors, on est pour lui ou contre lui. On est du côté des sensibles ou des philanthropes ou du côté de l'éloquent et du véhément défenseur de majesté de la guerre. Et, en ce sens, il n'y a pas une ligne de ses livres qui ne soient pas pleine de leçons"*⁵⁹

Selon Charles Maurras, les textes de Joseph de Maistre n'étaient pas remplis de "vieilles idées" et le combat qu'il avait mené contre la Révolution française ne devait pas être abandonné. Si cet usage de la pensée maistrienne s'inscrivait dans le cadre d'enjeux politiques, il contenait également une dimension théorique. La présentation des idées de Joseph de Maistre s'inscrivait dans un clivage qui n'allait pas sans rappeler celui entre l'ami et l'ennemi. Elle montrait que la lutte à mort que s'étaient livrées la révolution et la contre-révolution n'était pas terminée et que le retour à la pensée maistrienne avait pour objet d'aider le penseur contemporain à forger ses propres armes intellectuelles contre les valeurs républicaines. Maurras avait souhaité instituer une sorte de conflit entre les "héritages", c'est-à-dire entre les valeurs intellectuelles cristallisées au sein de la III^e République et le lègue de la pensée contre-révolutionnaire. Face au chaos laissé par les événements de 1789, l'Action française souhaitait être reconnue comme l'organisation reprenant le combat mené par les idées contre-révolutionnaires. C'est ce conflit entre les héritages que Maurras voulait faire exister au sein de la III^e République. Et pour cela, il avait attiré l'attention sur un point précis de la pensée maistrienne, à savoir la méthode à laquelle il recourait pour avancer ses positions. L'article se terminait de cette manière :

*"Ainsi pensait Joseph de Maistre. Elevons lui un monument; mais tâchons surtout de comprendre et de répandre sa méthode."*⁶⁰

Quelle était cette méthode? Comme l'indiquait l'article, il s'agissait de "l'observation", de "l'induction" et de la "déduction" à travers laquelle Joseph de Maistre avait élaboré ses opinions et ses idées contre la Révolution. On retrouve l'utilisation de ces principes dans la théorie de "l'empirisme organisateur" mis en place par Maurras à partir de références

⁵⁸ *Ibid.*, p. 317.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰F. Descostes, *Le livre d'or du monument de Maistre, op. cit.*, p. 317.

explicites à la pensée de Comte⁶¹. Le retour à la monarchie n'était invoqué ni à travers des principes abstraits, ni en tant qu'exécution de la volonté de Dieu, mais parce qu'une observation empirique du processus historique avait démontré qu'elle était nécessaire à l'équilibre des sociétés. Contrairement à Joseph de Maistre, qui justifiait la monarchie car elle était de droit divin, Charles Maurras entendait démontrer par l'observation et l'expérience qu'un Roi était nécessaire à la France.

L'intérêt de Maurras pour Joseph de Maistre n'est pas exprimé uniquement dans l'article 1902. Il apparaît également, un an plus tard, dans un échange intellectuel avec George Thiébaud, un collaborateur de la *Libre Parole*, partisan de la doctrine plébiscitaire et critique de la doctrine monarchiste. Ce dernier trouvait "*divertissant*" le "*mariage du surnaturel politique et du positivisme*". A cela, Charles Maurras répondait que ce n'était pas là l'objectif de l'Action française:

*"Combien de fois faudra-t-il le répéter à Thiébaud: - jamais, jamais, jamais, il n'a été question ici d'un droit divin d'hérédité - jamais, jamais, jamais, nous n'avons associé ni marié notre politique au surnaturel"*⁶²

Charles Maurras ne considérait pas l'Action française comme un mouvement se réclamant du droit divin. Ce refus rentrait dans des logiques de positionnement symbolique au sein de l'espace public. Le fait de proclamer que la monarchie était le meilleur régime pour la France n'était pas une pétition de principe basée sur une illumination mystique ou théologique mais un argument justifié par l'observation et l'expérience. Sur ce point, George Thiébaud était d'accord avec Maurras, en le félicitant "*pour la savante méthode que l'on se propose d'employer*". Ce dernier lui avait répondu que ce n'était pas là une pensée qui lui était propre et que les félicitations devaient s'adresser à une pléiade d'auteurs du passé, au sein desquels il citait le nom de Joseph de Maistre :

*"Aristote, Dante, Machiavel, Bossuet, Montesquieu, Burke, Bonald, Maistre, Comte, Taine, Le Play, Renan et Summer Maine accueilleront avec bontés ces félicitations sans respirer l'ironie"*⁶³

Maurras entendait démontrer que la méthode utilisée par l'Action française - la proclamation théorique fondée sur l'observation et l'expérience - n'était pas une construction intellectuelle qu'il aurait forgée lui-même. Celle-ci se réclamait des grands noms de la pensée politique, auxquels il prenait bien soin d'ajouter ceux de la contre-révolution du XVIIIe siècle. En dehors de la "*méthode*" propre à Joseph de Maistre, à travers laquelle des auteurs comme Maurras avait vu la possibilité de concilier catholicisme et positivisme, les références à la pensée maistrienne permettaient également de faire face à la critique. Dans une lettre de 1905 adressée par Lur-Saluze à Henri Vaugeois (et publiée dans la revue grise), l'utilisation de la contre-révolution monarchiste du XVIIIe siècle permettait de rejeter l'accusation de néo-monarchisme que les adversaires politiques de l'Action française tentaient d'apposer sur elle :

*"Ainsi, grâce à vos efforts et à ceux de vos collaborateurs, s'est créé peu à peu cet état d'esprit, cette neutralité nouvelle qu'on a qualifiée de néo monarchisme, mot bien impropre car ce néo-monarchisme se réclamait de penseurs tels que de Maistre et Bonald dont les idées ne sont ni nouvelles ni anciennes, mais simplement vraies et par conséquent de tous les temps"*⁶⁴

⁶¹ Sur l'empirisme organisateur, voir C. Maurras, "Réponse au correspondant", *RAF*, 1 février 1908, p. 211: "*l'empirisme organisateur, c'est-à-dire la mise à profit des bonheurs du passé en vue de l'avenir que tout esprit bien né souhaite à sa nation. Si la formule n'a été rendue publique qu'il y a dix ans, ce qu'elle exprime était bien loin de me paraître neuf. C'est de mon enfance que date son empire sur ma raison, puisque c'est presque enfant que je me séparais de Lamennais pour me nourrir de Taine et quittais M. Laboulaye pour étudier chez Le Play*".

⁶² C. Maurras, "Echanges avec George Thiébaud", *RAF*, 15 mars 1903, p. 511.

⁶³ *Ibid.*, p. 512.

⁶⁴ "Lettre de Lur-Saluze", *art. cit.*, p. 91.

Dans ce cas, le nom de Joseph de Maistre, lié à celui de Bonald, était cité pour montrer que l'Action française s'inscrivait dans cette vision du monde défendue depuis la Révolution française par la pensée contre-révolutionnaire et n'était pas un groupement "néo-monarchiste". Pour justifier l'existence de ce mouvement royaliste en relation avec la tradition, ses dirigeants devaient le présenter dans le champ politique comme l'héritier d'auteurs tels que Bonald ou de Maistre. C'est pour cela que par la suite, comme on le voit par exemple dans un texte d'Henri Turpault publié en 1907, il n'était guère surprenant de voir cité le nom de Joseph de Maistre dans le cadre des attaques adressées à la franc-maçonnerie. Celui-ci était *devenu* une des sources de l'Action française :

*"La Franc-maçonnerie a fait la Révolution et la Ier République; vous savez quelle large porte lui a été ouverte par la IIIe. C'est que la République est la forme qui permet le plus grand développement maçonnique, comme la monarchie est la forme qui permet le plus grand développement religieux. Et c'est précisément parce que la maçonnerie ne veut ni Dieu ni Maître que c'est une raison à nous de pousser le vieux cri de la catholique Vendée: Dieu et le Roi! Nous avons vu que, Français et catholique, le pouvoir doit être aussi traditionnel. Je veux dire par-là qu'il doit aller chercher sa raison d'être dans la tradition du pays, dans son histoire, dans ses besoins. Je pourrai vous exposer l'idée traditionaliste, recourir à des voix plus autorisées que la mienne dont la plupart ont été citées par M. de Montesquiou dans sa belle conférence "De l'anarchie à la monarchie". C'est Joseph de Maistre, c'est Taine, c'est Bourget, c'est Barrès"*⁶⁵

Il est surprenant de voir apparaître la pensée de Joseph de Maistre dans un discours contre la franc-maçonnerie mais l'utilisation que Turpault faisait de Joseph de Maistre n'avait pas pour objet d'être cohérente ou conceptuelle. Il s'agissait d'inscrire le mouvement d'Action française dans une tradition incarnée par certains noms célèbres et ne pas présenter celui-ci comme une création *ex nihilo* vouée à disparaître une fois l'effet de mode passé.

Les revues de l'Action française étaient des outils de propagande dont le but consistait à véhiculer auprès des lecteurs potentiels les idées développées par cette organisation monarchiste. Cette fonction rend perceptibles les usages symboliques ou stratégiques dont a fait l'objet le nom de Joseph de Maistre dans l'espace public⁶⁶. Par exemple, dans le numéro du 15 février 1906, le journal présentait le programme de l'Institut de l'Action française et citait les dates auxquelles auraient lieu des conférences sur Joseph de Maistre et Louis de Bonald. Dans celui du 15 novembre 1907, il indiquait qu'à la chaire Rivarol de l'Institut de l'Action française occupée par Louis Dimier (1865-1943) allaient se tenir quatorze leçons regroupées sous le titre "La politique de Joseph de Maistre". Le fait d'indiquer l'existence de ces diverses conférences démontrait que la pensée maistrienne faisait partie du corpus doctrinal qui alimentait les théories politiques élaborées par l'Action française et qu'elles méritaient d'être enseignées aux militants à travers les cours professés à l'Institut. Les contre-révolutionnaires du XVIIIe siècle ne constituaient pas une référence principale au sein des doctrines de l'Action française. Il n'en demeure pas moins qu'ils étaient cités plusieurs fois par an dans la revue grise, à partir de 1902.

Entre 1899 et le début de la Première Guerre Mondiale, les usages étaient à la fois symboliques (Joseph de Maistre était une référence incontournable), intellectuelle (à partir d'une lecture de ses certaines de ses oeuvres mais aussi de celles d'Auguste Comte) et stratégiques (il s'agissait d'adapter la pensée maistrienne aux enjeux politiques au sein desquels évoluait l'Action française). Ils permettaient à celle-ci de se présenter publiquement comme l'héritière du combat que la contre-révolution du XVIIIe siècle avait mené contre l'instauration de la République. A partir du moment où l'Action française avait décidé de

⁶⁵ H. Turpault, "Quelle est la meilleure forme de gouvernement?", *RAF*, 1er mars 1907.

⁶⁶ Sur cette question, voir l'apport méthodologique de M. Pollak, "Max Weber en France: l'itinéraire d'une œuvre", *Cahiers de l'IHTP*, 3, 1986.

rendre publique son attachement à la monarchie, le fait de situer le recours à la pensée contre-révolutionnaire parmi des références empruntées à d'autres auteurs tels que Comte, Balzac, Taine, Renan mais aussi Barrès ou Fustel de Coulanges permettait d'éviter à cette organisation d'être "stigmatisée" comme un mouvement politique se réclamant uniquement de Bonald ou de Maistre. Ce type de "stigmatisation" l'aurait condamnée à s'adresser à une opinion extrêmement restreinte. Or, dès sa fondation, l'Action française voulait conquérir un public large et occuper une place importante au sein de la société. La "conquête de l'opinion" allait être un objectif central au sein de ce mouvement qui avait consacré une part importante de ses activités à la propagande. Elle ne pouvait donc pas réduire son socle doctrinal à l'utilisation de Joseph de Maistre ou de Bonald car elle pensait ainsi perdre sans doute l'adhésion des athées, des positivistes et de la classe ouvrière. D'ailleurs, les références à Comte, à Renan et à Taine étaient plus importantes que celles relatives à Joseph de Maistre. Comme nous allons voir par la suite, il y a en fait trois "moments" où les références à Joseph de Maistre peuvent être qualifiées d'importantes dans la presse de l'Action française : la fête commémorative tenue en 1910 à Chambéry pour impulser dans la patrie du contre-révolutionnaire savoyard une section de l'Action française, le centenaire de sa mort en 1921 et la période de Vichy. Ces écrits journalistiques sont à relier avec les livres des différents auteurs que nous avons cités, leur correspondance privée ainsi que les comptes rendus que l'on a fait sur leurs livres. Ils sont aussi à relier avec les usages que les adversaires de l'Action française, notamment le Sillon de Marc Sangnier, avaient fait des idées de la contre-révolution du XVIII^e siècle⁶⁷.

L'important n'est pas de pratiquer une exégèse sur les textes mais de comprendre les enjeux intellectuels et politiques qui sont susceptibles d'avoir impulsé une lecture particulière des écrits du passé. Faut-il pour autant, au nom des apports fondamentaux que les présupposés sociologiques ont fournis à l'histoire des idées politiques, aborder les textes en dehors des réseaux de signification qui se trouvent dans leur contenu ?

La séparation entre une histoire conceptuelle des idées, que l'on appelle parfois aussi « théorie politique » ou « philosophie politique », et une histoire sociale des idées, désignée également par des expressions telles que « socio-histoire du politique » ou « historicité du politique », semble être un dualisme bien stérile. Nous ne croyons pas que l'opposition entre une approche philosophique et une approche sociologique des textes soit une bonne alternative vis-à-vis de laquelle l'historien des idées en science politique. Les apories de la méthode interprétative, considérant les textes comme des univers clos sur eux-mêmes, ont d'ailleurs été soulignées autant par des philosophes que par des sociologues. De la même manière, comme l'a montré Jean Leca, c'est à tort que l'on sépare la pensée philosophique des autres sciences sociales en associant celle-ci à un « discours universel a-historique » alors que le « discours particulier historique » serait réservé à ceux qui justement ne feraient pas de la philosophie⁶⁸. La théorie politique et l'histoire des idées peuvent également travailler sur des objets et des terrains de manière empirique. Elles permettent, de manière synchronique pour la théorie politique ou de manière diachronique pour l'histoire des idées, de relier les comportements politiques avec leurs constitutions conceptuelles, sans négliger ni les composantes intrinsèques des textes étudiés, ni les enjeux contextuels.

S'il est vain d'aborder un texte uniquement par le biais de l'approche interprétative, il serait tout aussi discuté de le réduire à l'usage qui en a été fait par ses lecteurs. C'est pour cela que, en dépit des apports importants de ce champ d'étude, la sociologie de la réception,

⁶⁷ Nous n'avons pas la place de développer cette question, pour plus d'information, voir notre thèse et notre livre, déjà cités.

⁶⁸ J. Leca, *Pour(quoi) la philosophie politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, chapitre V.

s'intéressant exclusivement aux pratiques de lecture, ne peut prétendre se substituer à l'histoire des idées. Attentif à la trajectoire sociale des récepteurs ou bien aux différents enjeux qui structurent le champ où un auteur est réceptionné, ce type d'approche délaisse les questions relatives au contenu des messages qui font l'objet de la réception pour s'intéresser aux caractéristiques sociologiques des acteurs qui les réceptionnent. L'histoire des idées n'est pas une composante de la sociologie politique et il serait illusoire de vouloir en expurger la dimension philosophique pour l'insérer artificiellement dans les champs disciplinaires de la science politique. Nous avons travaillé sur les usages de la contre-révolution du XVIII^e siècle, en optant pour une approche combinant « conceptualisation » et « contextualisation ». D'une part, l'étude du contexte est nécessaire pour éviter de questionner les éléments de pensée comme des entités atemporelles. D'autre part, l'étude des textes est tout aussi importante car il s'agit d'actes dans lesquels s'est matérialisé le sens qu'un auteur avait souhaité donner à ses idées⁶⁹.

La transmission des savoirs ne peut être réduite aux *filiations rétrospectives* qu'il s'agit simplement de déconstruire. Elle construit également des *alliances* dont il est nécessaire d'expliquer la nature pour pouvoir les confronter ensuite avec nos propres savoirs⁷⁰. Comme l'indiquent Gilles Deleuze et Félix Guattari, en tentant de reproduire ce à quoi il souhaite ressembler, l'imitateur conduit l'objet de l'imitation à changer autant que lui-même⁷¹. Le commentateur est pris également dans cette attitude paradoxale. En cherchant la ressemblance entre son discours et la pensée maistrienne, il fait entrer cette dernière dans un contexte, dans des enjeux et des problèmes qui ne sont plus les siens. Il découvre sur elle des caractéristiques qu'elle ne pouvait pas connaître sur son propre compte car il la regarde à partir de l'agencement social et politique au sein duquel elle a été importée et à partir des relations d'interdépendances qu'il entretient avec les autres commentateurs ou acteurs politiques par rapport auxquels il se positionne.

Ce n'est plus la pensée maistrienne comme essence atemporelle qui fait l'objet du commentaire mais le texte et les représentations sociales telle qu'ils existent dans le contexte socio-historique où s'effectue le commentaire. Toutefois, le critère de l'imitation ne rend pas compte entièrement de la réalité du monde social. Nous avons vu à travers l'exemple de l'Action française que les commentaires au sujet de Joseph de Maistre n'avaient pas cherché à dresser un portrait ressemblant avec ses écrits et sa personnalité mais au contraire à en expurger certains éléments qui pouvaient gêner le positionnement de ce mouvement monarchiste dans l'espace politique⁷². C'est pour cela que la question du rapport entre la

⁶⁹ Q. Skinner, "Meaning and understanding in history of ideas", in J. Tully (ed.), *Meaning and context : Quentin Skinner and his critics*, Oxford, Polity Press, 1988

⁷⁰ Pour un rejet des filiations, auxquels est préféré le concept "d'alliance", G. Deleuze, F. Guattari, *Mille Plateaux*, Minuit, 1980, p. 291 : "Le devenir ne produit rien par filiation, toute filiation serait imaginaire. Le devenir est toujours d'un autre ordre que la filiation. Il est de l'alliance. Si l'évolution comporte de véritable devenir, c'est dans le vaste domaine des symbioses qui met en jeu des êtres d'échelles et de règnes tout à fait différents, sans aucune filiation possible." G. Deleuze et F. Guattari reprennent l'idée de l'alliance développée par Proust au début de *Sodome et Gomhore*, où ce dernier dresse le portrait des "hommes femmes" en s'inspirant de la symbiose entre la guêpe et l'orchidée.

⁷¹ Sur la question du devenir, *Ibid.*, pp. 284-379 ; notamment p. 316 : "Il ne s'agira ni d'imiter le chien, ni d'une analogie de rapport. Il faut que j'arrive à donner aux parties de mon corps des rapports de vitesse et de lenteur qui le font devenir chien, dans un agencement original qui ne procède pas par ressemblance ou par analogie. Car je ne peux devenir chien sans que le chien ne devienne lui-même autre chose." En s'emparant de la pensée maistrienne pour répéter à l'identique son contenu, certaines formes de commentaire tentent d'imiter ce qui, à leur contact, est devenu autre chose que ce qu'il est ; sur le "devenir", voir aussi *Kafka - Pour une littérature mineure*, Minuit, 1974, p. 25: "Le devenir est une capture, une possession, une plue-value, jamais une reproduction ou une imitation".

⁷² Pour saisir le processus à travers lequel un sens est historiquement produit, R. Chartier invite à rompre avec l'hypothèse d'un sujet universel interprétant les textes, pour examiner les individus dans

contre-révolution théocratique et les doctrines de l'Action française nous semble être mal posée si elle se réduit à chercher des similitudes entre le passé et le présent. Reprenant les propos de Jean Leca, selon lesquels les questions au sujet de la production des savoirs étaient un problème politique et social⁷³, nous avons voulu comprendre sur la base de quels arguments empiriques, ou bien à partir de quels postulats arbitraires, des formes de savoir parviennent à s'imposer ou bien sont évincées dans les poubelles de l'histoire ? Nous pensons que le problème n'est pas de savoir si Joseph de Maistre préfigure l'Action française, mais pour quelles raisons et de quelle manière il avait été relié avec les idées de ce mouvement. L'objectif n'est pas de découvrir la bonne *interprétation* parmi les conflits entre les perceptions mais de confronter nos savoirs actuels avec la diversité des *usages* dont les écrits de Joseph de Maistre avaient fait l'objet.

Jean Zaganiaris est docteur en science politique, rattaché au CURAPP et associé au Centre Jacques Berque de Rabat. Il est enseignant et coordinateur pédagogique à COM'SUP (Ecole Supérieure de Communication et de Publicité à Casablanca). Ses recherches sont consacrées à l'histoire des idées politiques. Parmi les publications : *Penser l'obscurantisme aujourd'hui, par-delà ombres et lumières*, Casablanca, Editions Afrique-Orient, 2009 ; *Spectres contre-révolutionnaires, interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre (XIXe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; avec Edwige Rude-Antoine (dir.), *Croisée des champs disciplinaires et recherche en sciences sociales*, Paris, PUF/CURAPP, 2005 ; « De la démocratie au Maroc, Usages sociaux des normes juridiques et conceptualisation politique des principes de justice », *L'année du Maghreb*, novembre 2007 ; "Des origines du totalitarisme aux apories des démocraties libérales : interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre par Isaiah Berlin", *Revue Française de Science Politique*, 6, décembre 2004.

les différentes situations et au sein des différentes structures de pouvoir ; voir "Pratiques historiennes des textes", in C. Reichler (dir.), *L'interprétation des textes*, Paris, Minuit, 1989, pp. 77-79.

⁷³ J. Leca, *Pour(quoi) la philosophie politique*, op. cit., p. 221.